

SÉRIE · RÉGULATEUR · MPPT SPT

RÉGULATEURS DE CHARGE SOLAIRES MPPT SPT

Régulateurs de charge solaires TOSUNLUX MPPT SPT pour systèmes autonomes 12 / 24 V : le suivi du point de puissance maximale tire le meilleur des panneaux, même avec une tension PV élevée (jusqu'à 100 V en circuit ouvert), pour charger plus vite les batteries. 15, 20 et 30 A, détection automatique 12 / 24 V, jusqu'à 2 340 W de panneaux en 24 V.

15-30 A	12 / 24 V auto	100 V
Courant	Batterie	PV max.

01 TABLEAU DE SÉLECTION

Référence	Batterie	Courant de charge	Tension PV max
SPT-15A	12 / 24 V auto	15 A	100 V
SPT-20A	12 / 24 V auto	20 A	100 V
SPT-30A	12 / 24 V auto	30 A	100 V

Puissance PV max. : SPT-15A 576 W / 12 V · 1 152 W / 24 V · SPT-20A 780 / 1 560 W · SPT-30A 1 170 / 2 340 W.

02 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ÉLECTRIQUE

Tension système	**12 / 24 V, détection automatique**
Courant de charge = décharge	**15 – 30 A**
Tension PV circuit ouvert max.	**100 V (T° min.) · 92 V à 25 °C**
Autoconsommation	**≤ 20 mA (12 V)**
Type	**Régulateur de charge MPPT (suivi du point de puissance maximale)** [1]

ÉLECTRIQUE

Puissance PV max.	**576 – 1 170 W (12 V) · 1 152 – 2 340 W (24 V)**
Protections	**Inversion de polarité · surintensité de charge**

ENVIRONNEMENT

Compensation de température	**−3 mV/°C/2 V**

CONFORMITÉ

Norme / marquage	**IEC 62109-1** [2]

1 Valeur d'une série équivalente, à confirmer à la commande.
2 Valeur normative : norme produit du type d'appareil.

03 ENCOMBREMENT & RACCORDEMENT

Montage	**Mural, 4 vis** [1]

1 Valeur d'une série équivalente, à confirmer à la commande.

04 CONFORMITÉ & CERTIFICATIONS

Certificat	Organisme	N°	Norme
Système qualité du fabricant	Quanpin Certification (CNAS · IAF)	20225Q20003R1S	ISO 9001:2015

PRÉCAUTIONS

- Installation, raccordement et maintenance hors tension, par un électricien qualifié.
- Respecter les sections de câble, les couples de serrage et les conditions d'emploi indiqués.
- Dimensionner selon le courant d'emploi et le courant de court-circuit présumé au point d'installation.

Document non contractuel — caractéristiques susceptibles d'évoluer sans préavis.